

« JEUNES EN DIFFICULTÉ :
AGISSONS AVEC EUX
ET PAS SEULEMENT POUR EUX ! »

TAXE D'APPRENTISSAGE

13% qui font la différence

Vous souhaitez verser votre solde de
Taxe d'Apprentissage à l'un de
nos établissements ?

Envoyez directement un chèque à l'établissement
ou rendez-vous sur notre site dédié :

www.taxapprentissage.org

Le solde de la taxe d'apprentissage peut être versé
entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2022.

CONTACT

Guillaume GAUTIER

Coordinateur taxe d'apprentissage

Région Nord-Ouest

Tél. 07 64 58 19 30

guillaume.gautier@apprentis-auteuil.org



Laurène, élève au Lycée Hôtelier
Daniel Brottier, à Bouguenais (44).



Apprentis d'Auteuil - Direction régionale Nord-Ouest
Fondation reconnue d'utilité publique

7 rue du Seil
44400 REZÉ
Tél. 02 28 27 07 70

www.grand-ouest.apprentis-auteuil.org

La taxe d'apprentissage est le seul impôt dont les entreprises
peuvent choisir l'affectation.

Agissez pour la réussite des jeunes en difficulté, en versant
votre solde aux établissements Apprentis d'Auteuil.



La confiance peut sauver l'avenir

La confiance peut sauver l'avenir

Apprentis d'Auteuil a la conviction que chaque jeune peut développer ses talents grâce à un accompagnement personnalisé englobant formation professionnelle, développement du savoir-être et insertion sociale.

Nos établissements ont besoins de votre soutien pour dispenser des formations de qualité, en tenant compte des besoins sectoriels, de l'émergence de nouveaux savoir-faire et de leurs exigences.



« Moi, je n'aimais pas trop l'école mais j'ai vraiment apprécié l'enseignement à Saint-Michel : on sent que les profs sont là pour nous, pour nous aider ».

Dylan,
Médaille d'or « Meilleurs Apprentis de France » peintre applicateur de revêtement.



Louna souhaite poursuivre ses études et se spécialiser en marqueterie pour intégrer un jour l'Ecole Boule, la référence en matière de formation aux métiers d'arts. Mais avant cela, elle a décidé de se présenter au concours du « Meilleur Apprenti de France »

Louna,
élève en 2^{ème} année de CAP menuiserie, au lycée Victorine Magne à Lisieux (14).



Louis, au lycée Notre Dame des Jardins (28)

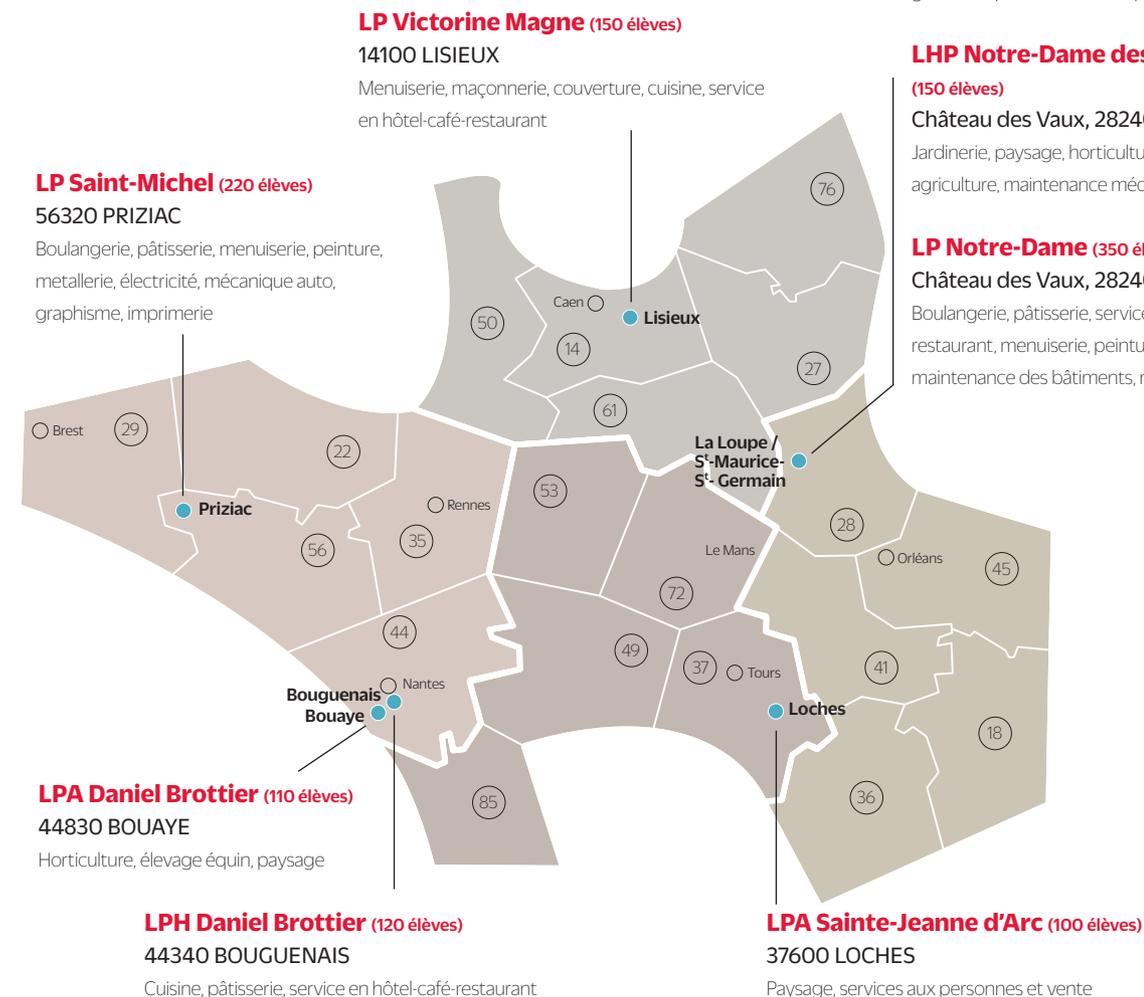
Les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage (TA) ont évolué dans le cadre de la loi « Avenir professionnel », dite « loi avenir ». Ainsi, depuis 2020, vous affectez directement votre barème à Apprentis d'Auteuil **sans passer par un intermédiaire.**

Le nouveau barème, appelé « solde de la taxe d'apprentissage » correspond à **13 %** de cette TA et est **obligatoirement fléché vers un établissement de formation.** À défaut, le montant sera prélevé et conservé par l'URSSAF.

Pour faire votre versement ou pour plus d'informations, rendez-vous sur **notre site dédié :**

www.taxapprentissage.org

Soutenez les filières et les établissements Apprentis d'Auteuil de votre choix



LP : Lycée professionnel / LPA : Lycée professionnel agricole / LPH : Lycée professionnel hôtelier / LHP : Lycée horticole et paysager